



La HealthTech et les hôpitaux se rencontrent au service de la santé de demain

Nantes, 13 décembre 2022. France Biotech, l'association professionnelle des entrepreneurs de l'innovation en santé (www.france-biotech.fr) et la Conférence des Directeurs Généraux de Centres hospitaliers universitaires (<https://www.dg-chru.fr/>) organisent les premières rencontres nationales des entrepreneurs de la filière HealthTech avec les professionnels de l'innovation, du numérique, de la recherche, du médical et des achats des 32 Centres Hospitaliers Universitaires (CHU) français.

Le "CHU HealthTech Connexion Day" (www.chu-healthtech-cday.com) placé sous le haut patronage de la Présidence de la République, a pour objectif de favoriser une meilleure connaissance des enjeux et perspectives de collaboration entre les CHU et les entrepreneurs de l'innovation en santé, de permettre des échanges, de renforcer les liens, de co-construire la santé de demain et de contribuer aux enjeux du Plan Innovation Santé France 2030.

Les échanges et les projets créés permettront de valoriser les collaborations public/privé et d'améliorer les performances de la France dans les domaines suivants : l'investigation clinique, le partage des bonnes pratiques en matière de transfert de technologie, la prise de participation des CHU dans des entreprises HealthTech, les conditions d'accès aux cohortes et aux données de santé, l'accès précoce en matière de médicaments et de dispositifs innovants, les structures d'accompagnement des innovations au sein des CHU et les achats hospitaliers d'innovation qui font également partie des chantiers prioritaires.

Cette première journée inédite mettra en exergue les thématiques suivantes : produits et services numériques, investigation clinique, expérimentation en vie réelle des sociétés HealthTech et l'accès au marché hospitalier. Elle sera articulée autour de plusieurs conférences plénières, tables rondes, ateliers thématiques et rendez vous d'affaires. Plus de 450 participants, experts, entrepreneurs de l'innovation en santé et professionnels des CHU sont attendus pour cette journée d'échanges.

"Le CHU est un lieu d'innovation et de recherche en santé par l'importance du terrain d'expérimentation qu'il représente. Un des leviers que nous devons activer aujourd'hui est une plus grande simplification des process pour permettre aux innovations santé d'arriver plus vite aux patients." explique **Marie Noëlle Gerain-Breuzard, Présidente de la Conférence des DG de CHU et Directrice Générale du CHU de Tours.**

"Le réseau des CHU s'inscrit comme un acteur incontournable de l'éclosion, du développement et du déploiement des innovations portées par les sociétés innovantes en santé sur le territoire. Nous sommes très heureux de ce premier évènement commun qui doit multiplier les opportunités d'acculturations, de fertilisations croisées et de partenariats entre soignants et entrepreneurs HealthTech." détaille **Franck Mouthon, Président de France Biotech et personnalité qualifiée au sein du Comité de suivi France 2030.**

“Les CHRU sont les premiers promoteurs d’essais cliniques à promotion académique en France et en Europe et participent aux essais promus par les industriels à hauteur de 85%. Ils sont aussi les premiers acteurs de la recherche clinique. Nous avons à cœur de travailler tous ensemble sur plusieurs thématiques comme les achats innovants, les investigations cliniques, les services numériques, l’expérimentation en vie réelle, ou encore la mise en place de dispositifs innovants” explique **Florence Favrel-Feuillade, Présidente de la commission Recherche et Innovation de la Conférence des Directeurs Généraux et personnalité qualifiée au sein du Comité de suivi France 2030.**

“Les soignants ont des attentes très fortes pour les nouvelles technologies en général mais le principal frein à lever la problématique autour de la valorisation (propriété intellectuelle, création de valeur) d’un projet, d’une découverte au sein d’un CHU. Les chercheurs sont parfois démunis face aux différents guichets, il nous faut gagner en fluidité et en simplification” **conclut le Professeur Karin Asehnoune, Président de la CME du CHU de Nantes, Président de la commission Recherche et Innovation de la Conférence des Présidents de CME de CHU.**

Cet évènement se positionne comme l’une des actions phare découlant de l’accord-cadre signé en mars dernier entre la Conférence des Directeurs Généraux des CHU et France Biotech¹.

Contacts presse :

France Biotech
Florence PORTEJOIE
FP2COM
06 07 76 82 83
fportejoie@fp2com.fr

Conférence des DG de CHU
Audrey MAGE
Héral Publicité
06 07 80 28 87
a.mage@heral-pub.fr

A propos de France BiFrance France Biotech, fondée en 1997, est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l’innovation dans la santé et leurs partenaires experts. Animateur de l’écosystème de l’innovation en santé et interlocuteur privilégié des pouvoirs publics en France et en Europe, France Biotech contribue à relever les défis du secteur healthTech (le financement des entreprises, la fiscalité de l’innovation, les enjeux réglementaires et d’accès au marché, etc...) et à proposer des solutions concrètes, en termes de compétitivité et d’attractivité, par l’intermédiaire de ses commissions et ses groupes de travail. Ceci afin d’aider les start-ups et les PME de cette filière à devenir des entreprises internationales performantes et capables de concevoir et développer rapidement de nouvelles innovations et les rendre accessibles *in fine* aux patients. France Biotech est hébergée au sein de Parisanté Campus. <http://www.france-biotech.fr/>

A propos de la conférence des directeurs de CHU

Fondée en 1970, la Conférence est l’assemblée des directeurs généraux de CHR-CHU (30 CHU, 2 CHR représentant 40% de l’hospitalisation publique en France). Les CHU assurent 20% de la recherche française et 60% de la recherche médicale et santé française, forment chaque année plus 43 000 étudiants (hors internes) et 30 000 internes. En 2020, près de 137 000 inclusions ont été réalisées dans les études interventionnelles promues par les CHU. Constituée en association loi 1901, les objectifs de la Conférence des DG de CHU sont les suivants : Organiser ou concourir à organiser toute action visant à promouvoir la place et le rôle des CHRU, dans leur triple mission de soins, d’enseignement et de recherche. Favoriser les échanges entre ses membres, notamment des meilleures pratiques de management et de gestion. Concerter les membres afin d’être force de proposition auprès des pouvoirs publics et du Législateur. <https://www.dg-chru.fr/>

¹ https://www.datapressepremium.com/rmdiff/2010520/France_Biotech_CHU_CP_0703221.pdf

3 questions à Marie-Noëlle Gerain-Breuzard, Présidente de la Conférence des DG de CHU Directrice Générale du CHU de Tours

BIOGRAPHIE



Marie-Noëlle Gerain-Breuzard

Présidente de la Conférence des DG de CHU
Directrice Générale du CHU de Tours

Diplômée de l'École des hautes études en santé publique (promotion 1985/1987), Marie-Noëlle Gerain-Breuzard est directrice générale du centre hospitalier universitaire régional de Tours depuis janvier 2014. Elle démarre sa carrière de directrice des ressources humaines et des affaires médicales à l'hôpital Louis-Mourier (AP-HP) puis rejoint les mêmes fonctions à l'hôpital Broussais (AP-HP) jusqu'en 1997. À partir de 1998, elle prépare le projet social du futur hôpital européen Georges-Pompidou (HEGP), qui ouvre ses portes en 2000 et dont elle sera la directrice des ressources humaines jusqu'en 2005. Elle devient par la suite directrice de l'hôpital Joffre-Dupuytren (AP-HP) de 2006 à 2009, puis directrice du groupe hospitalier Trousseau La Roche-Guyon, de 2009 à 2011. Elle prend la direction du centre hospitalier Intercommunal de Créteil en 2011 avant d'accéder à la direction du CHRU de Tours.

Marie-Noëlle Gerain-Breuzard préside la conférence nationale des DG de CHU et siège au CA du Centre national de gestion (CNG), du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière (CSFP), du bureau Hôpitaux universitaires Grand Ouest (HUGO).

Pouvez-vous nous présenter en quelques mots la Conférence des Directeurs généraux de CHRU ?

La Conférence est l'assemblée des directeurs généraux des 32 CHR-CHU français. Elle a pour mission d'organiser toute action visant à promouvoir la place et le rôle des CHRU dans leur triple mission de soins, d'enseignement et de recherche. Elle est constituée de 12 commissions thématiques : recherche et innovation, innovations technologiques et organisationnelles, système d'information en santé, soins, architecture et ingénierie, stratégie, affaires financières, affaires médicales, ressources humaines, relations internationales, qualité usagers et gestion des risques, affaires juridiques. Toutes ces commissions sont présidées par un Directeur général ou directeur adjoint d'un CHU.

Elle interagit en concertation avec la Conférence des présidents de Commissions Médicales d'établissements (CME) des CHU et la Conférence des doyens des facultés de médecine pour les sujets de recherche et d'enseignement. Elle coordonne son action avec l'ensemble des acteurs de la santé, en premier chef le ministère de la Santé et de la Prévention et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, (mais aussi la FHF, les Conférences des CH, la FEHAP, la HAS, le CNG, qui sont des interlocuteurs permanents). Elle interagit régulièrement, et à leur demande, avec les missions d'inspections diligentées par les ministères.

Cela implique pour la conférence d'être en mesure d'assurer des propositions documentées à l'égard des pouvoirs publics, notamment en consolidant les données émanant des 32 CHU. Nous avons aussi des interactions avec les entrepreneurs de la healthtech, dont plusieurs think-tank à l'instar de France biotech

La conférence dispose par ailleurs de deux filiales à l'international (APHP-I pour l'Assistance Publique Hôpitaux de Paris et FUHI : *France University Hospitals | International* pour les autres CHU). Elles permettent aux CHU d'agir sur des actions à l'international à finalité humanitaire ou commerciale. Le savoir-faire français à l'international s'exporte (tant sur le plan médical que paramédical, ainsi qu'en matière de recherche et d'innovation) et contribue pleinement au rayonnement des CHU dans leur ensemble.

Quelle est votre vision globale aujourd'hui entre l'innovation et les CHRU ?

Le CHRU est un lieu d'innovation et de recherche en santé par l'importance du terrain qu'il représente et aussi par la construction de ces équipes managériales. Ce terrain est fertile pour mettre à profit l'innovation en santé mais aussi l'innovation dans d'autres domaines comme l'organisation, le management, la gestion, la formation continue par simulation, etc.

La masse critique, l'engagement des équipes, la capacité et la connaissance, l'expérience dans le domaine de la recherche amènent les CHU à être un terrain fertile dans tous les domaines de l'innovation.

Quels leviers proposez-vous d'activer pour donner plus d'efficacité au système ?

Les CHU possèdent tous des directions de la recherche clinique et de l'innovation. La dimension innovation s'incarne de manière de plus en plus tangible dans les établissements parce que tous, nous créons ou nous avons créé, les cellules ou des départements innovation dotés de compétences dédiées et qui présentent dans les établissements des projets d'innovation alors en maillage avec l'écosystème des partenaires industriels. Cet ensemble est assez complexe à appréhender et il est important d'avoir des structures dédiées pour connaître ces univers et qui aident nos professionnels à voyager à l'intérieur de ceux-ci : brevets, prise de participations...

Il faut que les CHU sur ce parcours d'innovation aux côtés des innovateurs, des chercheurs soient capables d'apporter de **la simplification**, terme qui reste un peu théorique parce qu'on est dans un univers comme celui de la recherche où il existe de nombreux guichets qui dans une certaine mesure donnent une impression de maquis pour arriver à porter un projet et à se repérer à l'intérieur de cette multiplicité des acteurs. C'est le rôle des départements innovation de guider et d'accompagner les professionnels.

Autre levier aussi à activer, c'est la veille mais pas uniquement sur les technologies, sur les innovations managériales aussi. Il faut être capable d'aller chercher à l'extérieur par la veille ces innovations et de les promouvoir à l'intérieur et de les faire prospérer dans les différents départements.

Selon vous, quel serait le premier levier à actionner pour mettre en pratique votre vision du partenariat avec l'écosystème HealthTech ?

La journée du 13 décembre va contribuer à renforcer notre partenariat avec l'écosystème HealthTech. Le domaine de l'innovation est encore très complexe pour la plupart des opérateurs à l'intérieur des établissements. Une journée d'échanges comme celle-ci contribue à fertiliser les connaissances mutuelles. Chacun aura une meilleure compréhension de l'autre et pourra mieux interagir vis-à-vis d'un domaine nouveau pour bon nombre d'hospitaliers. Ces temps d'échanges sont importants pour connaître les approches respectives, pour mieux les exploiter et développer les projets conjoints.

3 questions à Franck Mouthon

Président de France Biotech

Personnalité qualifiée du Comité de suivi France Innovation santé 2030

BIOGRAPHIE



Franck Mouthon

Président de France Biotech

Personnalité qualifiée du Comité de suivi France Innovation santé 2030

Ancien élève de l'École Normale Supérieure (Ulm), Franck Mouthon a dirigé pendant une dizaine d'années une équipe de recherche du CEA (Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives). En 2013, il choisit la voie de l'entrepreneuriat en co-fondant, aux côtés de Mathieu Charvériat, la société Theranexus dans la conception et le développement de candidats médicaments pour traiter les maladies neurologiques rares. Depuis septembre 2019, il est élu à la présidence de France Biotech, association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation en santé (biotech, medtech, santé numérique). Franck Mouthon a par ailleurs été désigné personnalité qualifiée au sein du comité de suivi du Plan Innovation Santé France 2030. Il est Franck Mouthon est administrateur du Leem depuis février 2020.

Pouvez-vous nous présenter France Biotech ?

France Biotech est une association indépendante qui fédère les entrepreneurs de l'innovation en santé intervenant sur les périmètres de la biotech, de la medtech et du numérique en santé. Sa mission est de promouvoir et de défendre la compétitivité et l'attractivité de la filière Healthtech. L'association a fêté ses 25 ans d'existence cette année et compte plus de 500 membres sur l'ensemble du territoire. Nous comptons 7 commissions qui ont pour mission d'apporter des solutions concrètes aux problématiques rencontrées par les entreprises innovantes de la santé tout au long de leur cycle de développement : les thématiques des commissions sont la bioproduction & médicaments de thérapie innovante, Business développement, le carré des juristes, le corporate finance, l'e-santé, la medtech & diagnostic, les ressources humaines. Les groupes de travail travaillent sur les essais cliniques, l'accès marché, patients/aidants/soignants/Famille ou encore le transfert de technologie. L'association a rejoint PariSanté Campus en janvier 2022.

Quels sont les enjeux de la Healthtech dans le cadre de France 2030 ?

Le volet Santé de France 2030, annoncé par le Président de la République en juin 2021, a pour objectif de redynamiser la recherche en santé et doter la France d'une politique industrielle forte en innovation médicale. Avec une enveloppe de plus de 7 milliards d'euros, le plan a pour objectif de renforcer la recherche biomédicale, investir massivement dans trois domaines prioritaires : biothérapie et bioproduction de thérapies innovantes, santé numérique, maladies infectieuses émergentes, et menaces NRBC. Il prévoit aussi la relance et l'accélération des essais cliniques en France, l'accélération et la simplification du cadre d'accès de mise sur le marché des innovations, la mise en place d'un cadre économique prévisible et cohérent avec un objectif de souveraineté sanitaire et industrielle et le soutien à l'industrialisation des produits de santé sur le territoire français et la croissance des entreprises du secteur.

Comment votre partenariat avec les CHRU y contribue ? sous quelles formes ? Quels sont les enjeux pour l'écosystème Healthtech de ce partenariat sur le moyen et le long terme et particulièrement sur cet évènement ?

Un des premiers objectifs du partenariat avec les CHRU est de mieux comprendre les besoins et les problématiques de chacun pour favoriser et adapter les partenariats en conséquence. Autrement dit, c'est une acculturation et une fertilisation croisée.

Nous avons pour ambition de mettre l'innovation au service des patients et des soignants mais également plus largement au service de l'organisation et de la soutenabilité des établissements hospitaliers. Nous sommes convaincus que l'innovation en santé peut être un levier pour raffiner l'utilisation et rationaliser les dépenses de technologies de soins par l'innovation ou encore opérer plus en flux qu'en stock et amener la bonne solution pour les besoins spécifiques à un patient.

Le partenariat avec la Conférence des DG de CHU et plus concrètement lors CHU HealthTech Connexion Day nous permettra de bénéficier de l'expertise des soignants pour adapter les innovations au plus proche des utilisateurs. En bénéficiant de l'expertise du réseau des 32 CHU de manière simultanée, l'écosystème HealthTech gagnera aussi en vélocité pour développer et déployer des solutions administrables directement aux patients.

Par ailleurs, au-delà de l'apport direct des innovations pour la prise en charge des patients, la création de dynamiques d'engagement des soignants dans le processus d'innovation est extrêmement précieux et se révèle comme un remarquable vecteur d'incitabilité professionnelle.

3 questions à Florence Favrel-Feuillade, Présidente de la Commission Recherche et Innovation de la Conférence des Directeurs Généraux et personnalité qualifiée du Comité de suivi France Innovation santé 2030

BIOGRAPHIE



Florence Favrel-Feuillade

Présidente de la Commission Recherche et Innovation de la conférence des Directeurs généraux de CHU et personnalité qualifiée du comité de suivi France innovation santé 2030.

Directrice générale du CHU de Brest-Carhaix, et Directrice des établissements en direction commune (Landerneau, Crozon, Saint-Renan, Lesneven, Trébrivan) depuis juillet 2020. Elle a précédemment occupé les fonctions de directrice de la recherche clinique et de l'innovation à l'Assistance publique - hôpitaux de Paris depuis 2015. Elle a aussi été directrice adjointe dans les centres hospitaliers de Beaujon, Saint-Denis et Orsay

(finances, qualité, système d'information, stratégie, recherche).

Diplômée de l'Institut d'études politiques de Paris en 1995, elle est titulaire d'un DEA de droit, d'économie et de sociologie de la décision médicale à l'Université de Paris VIII, et d'un DESS de gestion des ressources humaines et relations sociales à l'Université Paris II.

Elle est diplômée de l'École des hautes études en Santé publique. Elle a, également, été membre du Conseil d'administration du pôle de compétitivité santé MEDICEN et de la Fondation de l'APHP pour la recherche.

Pouvez-vous nous présenter la commission Recherche et Innovation de la Conférence des DG de CHRU ? Quel est son rôle et quelles sont ses missions ?

La commission Recherche et Innovation de la conférence des DG de CHRU rassemble tous les directeurs de la Recherche et l'Innovation de l'ensemble des CHRU de France. Je préside cette commission avec Nadège Baille, Directrice générale du CHU Dijon-Bourgogne, qui est la Vice-Présidente. Nous discutons de tous les sujets qui ont rapport avec la recherche et l'innovation et nous sommes structurés en 8 groupes de travail : la promotion interne, les centres de ressources biologiques, les finances, les ressources humaines, la recherche paramédicale, les données, la vigilance des essais, l'innovation. Ces groupes peuvent échanger sur des sujets d'actualité, sur les bonnes pratiques et peuvent aussi être amenés à rendre et porter un avis commun sur la recherche et l'innovation devant les tutelles.

Chaque année, la commission Recherche et Innovation publie un rapport d'activités.

Comment le plan France 2030 se décline pour les CHRU ?

France 2030 a pour objectif de faire de la France la première nation européenne innovante et souveraine en santé. La feuille de route de France 2030 en santé se focalise sur les essais cliniques, les stratégies d'accélération en santé numérique, dans les maladies infectieuses et émergentes et ainsi que dans le domaine des dispositifs médicaux innovants. Ces sujets concernent directement les CHRU.

France 2030 nous permet, par exemple, de travailler sur tous les process cliniques pour faire en sorte d'accélérer la réalisation des essais cliniques quel que soit le type de promoteur. Les CHRU sont les premiers promoteurs d'essais cliniques à promotion académique en France et en Europe et participent aux essais promus par les industriels à hauteur de 85%.

Les CHRU sont aussi les premiers acteurs de la recherche clinique. Nous devons tout mettre en œuvre pour améliorer les performances de la France et notamment les sujets qui concernent en premier lieu les centres hospitaliers universitaires. Nous travaillons actuellement sur plusieurs axes : L'accélération des autorisations des essais cliniques, la digitalisation des essais cliniques et leur numérisation, les entrepôts de données de santé ainsi que tous les appels à projet des programmes d'Investissements d'Avenir (PIA) qui concerne des partenariats avec des industriels ou des organismes de recherche ou des universités. Les CHRU peuvent être aussi partenaires de projets notamment sur la recherche translationnelle. Nous pouvons aussi interagir dans le domaine de l'innovation comme l'appel à projet récent sur les tiers lieux où 4 CHU viennent d'obtenir le label « Tiers lieux innovations ». Nous sommes aussi concernés par le financement d'infrastructures de recherche.

Dans les stratégies d'accélération, les CHRU se positionnent pour être démonstrateurs avec des partenaires industriels sur la validation de dispositifs médicaux innovants.

Par rapport à l'évènement du 13 décembre, est ce que vous pouvez nous donner quelques thématiques concrètes qui illustrent votre partenariat avec France Biotech ?

Cette journée est une grande première. Elle réunira des entrepreneurs de la HealthTech ainsi que des professionnels exerçant dans les différents centres hospitaliers universitaires en France, des directeurs généraux naturellement mais aussi des médecins et des soignants, des pharmaciens, des directeurs de système d'information, des acheteurs hospitaliers, ou encore des équipes travaillant sur la recherche et l'innovation en santé.

Nous avons à cœur de travailler tous ensemble sur plusieurs thématiques comme les achats innovants, les investigations cliniques, les services numériques, l'expérimentation en vie réelle, ou encore la mise en place de dispositifs innovants. Enfin, nous sommes très heureux d'accueillir Lise Adler, la directrice de l'Agence Innovation Santé.

3 questions à Professeur Karim ASEHNOUNE

Président de la CME du CHU de Nantes

Président de la commission Recherche et Innovation de la Conférence des Présidents de CME de CHU

BIOGRAPHIE



Professeur Karim Asehnoune

Président de la CME du CHU de Nantes

Président de la commission Recherche et Innovation de la Conférence des Présidents de CME de CHU

L'envie de soigner s'est manifestée dès l'adolescence dans la vie de Karim Asehnoune...et elle est toujours très présente aujourd'hui. Après son cursus d'interne dans différents CHU parisiens, il débute comme chef de clinique - assistant des hôpitaux au CHU de Bicêtre en 1998. Diplômé en anesthésie réanimation chirurgicale, il se spécialise en immunologie afin de préparer une thèse de Sciences à l'institut Pasteur à Paris et à l'université du Colorado aux USA. Il obtient son doctorat en Sciences en 2006 à la faculté de médecine de Paris-Sud. Il rejoint le CHU de Nantes en 2006 pour succéder au professeur Pinaud. Il devient professeur des Universités de la faculté de médecine de Nantes en 2009, chef de service puis chef du pôle Médecine intensive, anesthésie, réanimation et blocs opératoires en 2018. Karim Asehnoune réalise son projet de recherche, dépose des brevets, rencontre des startups qui évoluent dans la biotechnologie et s'épanouit dans le management de son équipe de 60 personnes. Il commence alors à s'investir dans la stratégie médicale du CHU et est élu vice-président de la CME (Commission médicale d'établissement) en 2018. Deux ans plus tard, il en prend la présidence. Il conduit le projet médical d'établissement en lien avec le directeur général du CHU et intervient essentiellement auprès des 1000 médecins que celui-ci emploie. A la fois coordinateur et directeur médical, il participe à l'élaboration des projets de service avec les chefs de pôles et veille à la bonne prise en charge des patients. Heureusement pour lui, dans des conditions parfois difficiles, il bénéficie de traits de caractère qui lui permettent de mener à bien ses missions : l'enthousiasme et l'énergie, la résistance au stress et la faculté de savoir trancher.

Pouvez-vous nous présenter les missions de la Conférence des Présidents de Commissions Médicales d'Établissements (CME) des CHU ? Quelles sont les missions particulièrement de la commission recherche et innovation des présidents de CME de CHU ?

La Conférence nationale des présidents de CME de CHU fédère les présidents et vice-présidents des Commissions Médicales d'Établissements (CME) des 32 Centres Hospitaliers Universitaires français. A ce titre, elle représente le personnel hospitalier et hospitalo-universitaire des CHU. Les présidents de CME de CHU sont chargés au sein de leur établissement d'élaborer conjointement avec le Directeur général, le projet médical, la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins ainsi que les conditions d'accueil et de prise en charge des usagers.

La Conférence des Présidents de CME de CHU est l'un des interlocuteurs privilégiés de la Direction Générale de l'Offre de soins (DGOS), du ministère de la santé et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et plus occasionnellement du cabinet du Premier Ministre et de la Présidence de la République concernant la politique de santé hospitalière. Une de ses missions consiste à émettre des propositions sur différents sujets (recherche, stratégie, fonctionnement, etc...) auprès de ses tutelles notamment pour rendre la recherche plus attractive dans le fonctionnement d'un CHU.

Chaque Centre Hospitalier Universitaire, à une gouvernance tripartite composée du président de CME, du doyen de la faculté de médecine, du DG de CHU.

Comment votre commission s'interface avec la Conférence des DG de CHU et leur commission Recherche et Innovation ?

Nous travaillons conjointement avec la commission Recherche et Innovation des DG de CHU mais aussi avec la conférence des doyens de médecine par exemple dans la mise en place du plan national Innovation Santé 2030. Nous formulons des préconisations en termes de gouvernance et nous avons des interactions directes avec des acteurs institutionnels, des opérateurs publics tels que l'INSERM et France Biotech.

En tant que Président de la Commission Recherche et Innovation de la Conférence des présidents de CME, je peux dire que nous sommes les représentants des utilisateurs (hospitalo-universitaires et médecins hospitaliers). Le principal frein à lever est la problématique autour de la valorisation (propriété intellectuelle, création de valeur) d'un projet, d'une découverte au sein d'un CHU. Les chercheurs sont parfois démunis face aux différents guichets, il nous faut gagner en fluidité et en simplification.

En résumé, il faut que l'on trouve les moyens pour accélérer les process de création de valeurs et de mise en relations avec les industriels afin de répondre aux ambitions du plan Innovation Santé 2030.

Quelle vision ont les soignants de la healthtech (santé numérique, biotechnologies, technologies médicales) et comment comptez-vous renforcer ces liens ?

Les soignants ont des attentes très fortes pour les nouvelles technologies en général. Par exemple, dans le domaine des biotechnologies, 1 enseignant chercheur est à l'origine d'un nouvel anticorps, la valorisation passe par la protection de brevet, la recherche de financement et la création d'une société de biotechnologie ; au niveau territorial, nous sommes globalement bien structurés pour répondre à ces questions, en revanche l'apport des agences/structures au niveau national reste relativement méconnue des acteurs de terrain. En résumé, nous devons acquérir une meilleure connaissance de « qui fait quoi » ? Quel niveau d'interaction entre les organisations territoriales et nationales ?

Un deuxième exemple concerne les données de santé qui peuvent générer aujourd'hui des millions de données biologiques, cliniques, radiologiques comment les valoriser ? A qui s'adresser ?

Pour ces 2 exemples, un guichet unique territorial/national pour les chercheurs serait un atout important pour tous les porteurs de projets.

Aujourd'hui, en France, les financements d'amorçage à la phase très préliminaire d'un projet/invention sont remarquables. Pour éviter le saupoudrage systématique, il faudrait cependant mieux « accompagner » les projets et soutenir précocement ceux qui ont toutes les qualités requises pour devenir les « licornes » de demain.